

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE**REPI****COMMUNE D'ÉCUILLE****DÉLIBÉRATION N° 2024-10****Séance du 13 février 2024****DATE DE LA CONVOCATION**

06/02/2024

Membres élus : 15 en fonction : 14 présents : 08Sous la Présidence de Monsieur David BARAIZE, 1^{er} adjoint**NOMBRES DE CONSEILLERS**

En exercice 14

Présents 08

Votants 12

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Ophélie COSTA, Madame Sylvie DOUBLÉ, Madame Cécile HUET, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Julien MALARDENTI, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir :

Madame Florence DEVAUX absente

Madame Cécile GUILBERT donne pouvoir à Madame Sylvie DOUBLÉ

Madame Virginie MARZIN donne pouvoir à Madame Ophélie COSTA

Monsieur Eric SINTES donne pouvoir à Monsieur David BARAIZE

Madame Marie-Claire SACHET donne pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON

Secrétaire de séance : Madame Ophélie COSTA**Objet : Finances - Budget Principal - vote du compte administratif 2023**

Monsieur le Maire sort

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

VU le Compte administratif 2023 présenté par Monsieur le Maire ;

VU le Compte de gestion dressé par le comptable ;

DELIBERATION N°2024-10**FINANCES****BUDGET PRINCIPAL****VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF****2023**

Le Conseil municipal :

- ✓ **VALIDE** le Compte administratif de l'exercice 2023 dressé par le Maire ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

	Recettes	Dépenses	Différence	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Résultat à la clôture de l'exercice 2023
Section d'investissement	657 487.52 €	367 014.29 €	290 473.23€	-372 206.61 €	-81 735.38 €
Section de fonctionnement	722 069.25 €	420 967.01 €	301 102.24 €	98 699.69 €	399 801.93 €
				Total	318 066.55 €

DATE DE LA CONVOCATION

06/02/2024

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 14

Présents 08

Votants 12

DELIBERATION N°2024-10

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

**VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF**

2023

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 13 février 2024,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS

